



Une dimension parlementaire majeure dans la concertation franco-ivoirienne

Par M. Philippe MOILLER,

Sénateur des Deux-Sèvres, Vice-Président délégué de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Vice-Président délégué pour la Côte d'Ivoire du Groupe d'amitié sénatorial France-Afrique de l'Ouest*

Au sein de la relation particulière qui unit la France à l'Afrique, et plus particulièrement à l'Afrique francophone, la Côte d'Ivoire occupe une place privilégiée. Le partenariat entre nos deux pays repose sur une confiance partagée ; confiance de la Côte d'Ivoire envers la France, sur laquelle elle sait pouvoir compter ; confiance de la France envers la Côte d'Ivoire, qui est pour elle un partenaire de premier plan, qui prend toutes ses responsabi-

lités sur le continent africain, qui participe comme membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Au plan parlementaire, le Parlement ivoirien constitue un pilier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) : M. Guillaume Kigbafori Soro en est le premier Vice-Président, avec la vocation statutaire à succéder dans un an au président actuel, et la Côte d'Ivoire accueillera en juillet 2019 la prochaine session annuelle de l'APF, la Côte d'Ivoire, et qui menace les équilibres régionaux. Nos gouvernements respectifs ont décidé de renforcer leur coopération bilatérale pour démanteler les réseaux de passeurs qui se livrent à un véritable trafic d'êtres humains. Les parlements sont évidemment également impliqués sur cette thématique, au plan national à travers le contrôle de la politique conduite par les gouvernements, mais aussi dans le cadre de la diplomatie parlementaire : l'assemblée régionale Afrique de l'APF a récemment adopté une déclaration sur la crise migratoire

populations. M. Guillaume Kigbafori Soro a également pesé de tout son poids, lors de la « régionale Afrique » qui s'est tenue à Praia en mai 2018, en faveur d'une démarche inclusive et pour encourager les délégations parlementaires à définir leurs orientations. L'APF a alors prévu d'organiser, en marge de la 73^{ème} assemblée des Nations unies, une réunion spécifique sur le G5 Sahel à New-York. Second enjeu, celui de la lutte contre les migrations illégales. Celles-ci ont pris une dimension massive qui n'est bonne ni pour la France ni pour

comme elle l'avait déjà fait en 2013.

Cette dimension parlementaire est importante. Il est nécessaire que les parlementaires aient aussi leur mot à dire sur les grands enjeux qui commandent notre devenir commun. Premier enjeu : la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Nos deux pays ont subi, sur leur territoire, des attaques terroristes meurtrières et sont conscients des responsabilités qui leur incombent pour défendre la sécurité de la région.

par laquelle les parlements s'engagent « à tout mettre en œuvre pour faire reculer la pauvreté en développant l'économie et l'entrepreneuriat » Cette insistance sur l'importance du développement est caractéristique de la diplomatie parlementaire qui plaide régulièrement en faveur d'une approche globale, s'appuyant sur un effort renforcé et à long terme en matière de développement et d'éducation. C'est une dimension à laquelle est particulièrement attachée la Commission de la Communication, de l'Éducation et des Affaires culturelles

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a apporté son soutien à l'initiative Sahel lancée en 2017 pour coordonner l'action des bailleurs de fond internationaux et permettre une aide plus efficace. La section française de l'APF organisera à Paris fin 2018 une rencontre interparlementaire pour permettre aux parlements d'être parties prenantes dans ce partenariat et d'adresser aux gouvernements et aux bailleurs de fond des recommandations reflétant les aspirations des

de l'APF, qui s'est réunie à Grand-Bassam en avril 2018, réunion au cours de laquelle j'ai présenté les premières conclusions de mon rapport sur « la dématérialisation de l'enseignement supérieur et la transmission des savoirs à distance »

Enfin, dernier domaine, la coopération institutionnelle entre nos deux parlements. Nos présidents d'Assemblée respectifs se rencontrent régulièrement, et le Sénat ivoirien pourra compter sur le Sénat français pour lui apporter tout le soutien nécessaire à sa mise en place. ●

de l'APF, qui s'est réunie à Grand-Bassam en avril 2018, réunion au cours de laquelle j'ai présenté les premières conclusions de mon rapport sur « la dématérialisation de l'enseignement supérieur et la transmission des savoirs à distance »

Enfin, dernier domaine, la coopération institutionnelle entre nos deux parlements. Nos présidents d'Assemblée respectifs se rencontrent régulièrement, et le Sénat ivoirien pourra compter sur le Sénat français pour lui apporter tout le soutien nécessaire à sa mise en place. ●

Enfin, dernier domaine, la coopération institutionnelle entre nos deux parlements. Nos présidents d'Assemblée respectifs se rencontrent régulièrement, et le Sénat ivoirien pourra compter sur le Sénat français pour lui apporter tout le soutien nécessaire à sa mise en place. ●

* M. Philippe MOILLER est également Rapporteur de la Commission de la communication, de l'éducation et des affaires culturelles de l'APF.